Afin de préparer un colloque à venir sur les bruits de chantiers, l'Association des acousticiens de l'environnement, en partenrait avec le CIDB et le GIAC, a souhaité lancer un recensement des pratiques actuelles de résolution de cette problématique. Les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, bureaux d'études, bureaux de contrôle, entreprises et usagers concernés par le sujet sont invités à répondre à un questionnaire.

---



Chaque étape d'une opération d'aménagement, de construction ou de réhabilitation engendre des nuisances sonores. L'intégration de cette dimension environnementale sur les chantiers présente pour les acteurs du BTP des enjeux importants.

L'Association des acousticiens de l'environnement (AAE) en collaboration avec le Groupement des ingénieurs acousticiens (GIAC-CICF) et le Centre d'information et de documentation sur le bruit, souhaite organiser au cours du 1er trimestre 2006 un colloque sur la problématique des bruits de chantier, auquel seront conviés les maîtres d'ouvrage (publics ou privés), les maîtres d'œuvre, les bureaux d'études et bureaux de contrôle, les entreprises et les usagers concernés par le sujet.

Afin de préparer cette manifestation dans les meilleures conditions, l'AAE a souhaité lancer un recensement des pratiques actuelles en matière de réduction de ces nuisances sonores très spécifiques. Nous souhaiterions donc connaître des exemples tirés de votre expérience, à travers un questionnaire que nous vous invitons donc à remplir (avant le 30 octobre 2005) et à diffuser largement.

Ce questionnaire en trois parties se présente comme un cadre à votre réflexion. Chaque chantier est un cas particulier et, à ce titre, il est difficile de faire entrer ses caractéristiques dans un modèle unique. Il s'agit surtout de faire ressortir le contexte, le vécu de l'opération et de montrer que toute une batterie de dispositions existent, à la fois raisonnables et efficaces. Il est important de noter que nous attendons vos contributions, même en cas d'arrêt ou d'échec de ces dispositions.

Chaque opération qui sera renseignée fera l'objet d'une fiche. L'ensemble de ces fiches permettra de constituer un recueil de données qui servira de base au dossier remis aux participants au colloque ainsi qu'à tous ceux qui auront répondu à ce questionnaire. Il sera également diffusé auprès de la presse spécialisée, en particulier dans le prochain numéro de la revue Echo Bruit.

Il est bien entendu que, sauf avis contraire de votre part, vos coordonnées et votre domaine d'activités seront mentionnées dans ce recueil ce qui, nous l'espérons, affirmera votre implication dans la prise en compte de l'environnement et du développement durable. Il est donc impératif de nous signaler les informations qui devront rester confidentielles.

Les documents dûment complétés sont à envoyer, avant le 30 octobre 2005, à l'attention de Brigitte Quetglas, AAE c/o CIDB, 12/14, rue Jules Bourdais, 75017 Paris ou par fax au 01 47 64 64 63. Les annexes tels que plans, photos,… pourront être envoyés ultérieurement.

Les organisateurs restent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercient chaleureusement de votre participation.

Maurice Auffret
Président de l'AAE Télécharger le formulaire (document au format pdf, 173 Ko)
Pour plus d'informations, contacter :
-Daniel Fritsch au 01 48 96 78 76 - daniel.j.fritsch@wanadoo.fr
ou
- Michel Rumeau au 01 55 76 23 61 - michel.c.rumeau@wanadoo.fr